

Important: veuillez remplir dûment le présent formulaire en lettres capitales et le renvoyer.

Oui, je commande par la présente, avec responsabilité solidaire, une carte partenaire.

Gratuite la première année! À partir de la deuxième année: CHF 50



Cornercard Gold

Important: la carte émise en faveur du titulaire de la carte partenaire sera du même type que celle du titulaire de la carte principale.

Numéro de la carte principale:

Nom du titulaire de la carte principale:

Avec photo au verso

Veuillez joindre une photo passeport couleur récente (inscrire le nom au dos de la photo).



1. Données personnelles du demandeur de la carte partenaire

Voici comment le nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom):

(20 caractères au max, espaces comprises, sans tréma ni accents)

Monsieur Madame Langue de correspondance F A I

| | | |
|---|--------------------|-------------|
| Nom | Prénom | |
| Lieu de naissance | Date de naissance | Nationalité |
| Pour les étrangers: type de livret pour étrangers <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> L (veuillez joindre une copie) depuis | En Suisse depuis | |
| État civil | E-mail | |
| Téléphone privé | Téléphone portable | |

2. Limite de dépenses mensuelle de la carte partenaire

La limite de dépenses de la carte partenaire ne peut dépasser la limite globale fixée pour la carte principale (voir point 2 de la version intégrale des Conditions Générales).

CHF 1'000 CHF 5'000 Autre montant (en milliers): _____

3. Identification de l'ayant droit économique (formulaire A selon art. 16 CDB; données obligatoires)

Je soussigné, en tant que titulaire de la carte principale, déclare que l'argent qui sert à payer les décomptes mensuels de la carte principale et (si existante) de la carte partenaire (pour les personnes ne disposant pas d'un revenu propre ou d'une limite de dépenses personnelle) et/ou qui est versé à l'émetteur de cartes au-delà de ce montant (veuillez cocher la case correspondante)

- appartient au titulaire de la carte principale
- appartient au titulaire de la carte principale et au demandeur de la carte partenaire
- appartient à la/aux personne/-s suivante/-s, c'est-à-dire:
nom, prénom ou raison sociale, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, adresse du domicile/siège, nation

Je soussigné, en tant que titulaire de la carte principale, m'engage à communiquer spontanément les modifications à l'émetteur de cartes. *Le fait de remplir intentionnellement ce formulaire de manière erronée est punissable (art. 251 du code pénal suisse, faux dans les titres).*

4. Uniquement pour U.S. persons

Points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen US, résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis

Je soussigné, en tant que demandeur de la carte partenaire, déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

5. Déclaration

Le/les demandeur/-s d'une carte principale et/ou d'une carte partenaire ou d'une carte prépayée déclare/déclarent ci-dessous: Je confirme l'exactitude des indications fournies dans la présente demande. Je déclare avoir reçu et compris l'**extrait des Conditions Générales (CG) ci-après** pour les cartes prépayées, Classic et Gold Visa et MasterCard® de la Cornèr Banque SA (ci-après «banque»), émises par Cornercard, et reconnaître les obligations qui en découlent. J'autorise la banque à rejeter cette demande sans en justifier les raisons. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, je recevrai les cartes demandées, une copie de la présente demande de carte accompagnée de l'accord d'option de crédit, les CG dans leur version intégrale ainsi que mon code NIP personnel. Je recevrai également les Conditions d'Assurance (CGA) des assurances qui sont automatiquement et gratuitement incluses dans les produits Cornercard, respectivement qui sont comprises en plus sur demande et moyennant paiement. Les primes y relatives seront automatiquement débitées de ma carte. Les CG et les CGA peuvent être consultées à tout moment sur cornercard.ch/f/cg ou commandées au +41 91 800 41 41.

L'utilisation et/ou la signature de la carte constitue/constituent la confirmation que j'ai reçu, que j'ai compris et que j'accepte sans réserve la version intégrale des CG ainsi que les Conditions d'Assurance concernées. **Prix, intérêts et frais:** les prix, intérêts et frais qui peuvent m'être débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont portés à ma connaissance sous forme d'un récapitulatif des prix, des intérêts et des frais qui m'est fourni avec la présente demande de carte et/ou d'une autre manière adéquate. Ils peuvent aussi être consultés à tout moment sur cornercard.ch/f/prix ou commandés au +41 91 800 41 41. Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses que j'occasionne peuvent m'être facturés. **Je déclare accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais.** Si je demande un produit supplémentaire de Cornercard ou que je souhaite passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. **Taux de change:** les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change retail de la banque le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais administratifs monnaies étrangères. **Autorisation:** j'autorise la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer les données de mon contrat et de mes transactions pour traiter celles-ci à des fins de marketing et d'étude de marché et pour créer des profils de clients. Ces opérations me permettront de recevoir des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. Je trouverai des précisions à ce sujet dans la version intégrale des CG. En tant que titulaire de la carte principale, j'autorise le titulaire de la carte partenaire bénéficiant d'un revenu propre (bénéficiant d'un limite de dépenses propre et d'un décompte mensuel séparé) à formuler en tout temps et en toute indépendance pour sa propre carte une demande relative aux assurances facultatives ou au Priority Pass™. J'autorise en outre la banque à transmettre mes données personnelles ainsi que les données de la carte et des transactions à des entreprises partenaires avec lesquelles la banque est liée directement ou indirectement par contrat et qui fournissent les prestations particulières relatives à la carte que j'ai choisie, dans la mesure où ces données sont nécessaires à l'administration, à l'exécution et à la facturation des dites prestations. Je prends connaissance du fait que ces entreprises partenaires déterminent à leur entière discrétion les prestations supplémentaires qu'elles fourniront et je l'accepte.

Version 11.2015

6. Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

| | | |
|-----------|----------------------------------|-------------------------------------|
| Lieu/date | Titulaire de la carte principale | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Lieu/date | Demandeur de la carte partenaire | <input checked="" type="checkbox"/> |

Important: signer le présent formulaire et le renvoyer, accompagné de la copie d'une pièce de légitimation officielle du titulaire de la carte principale.



Extrait des Conditions Générales pour les cartes Classic et Gold Visa et MasterCard® de la Cornèr Banque SA

Généralités: en cas d'acceptation de la demande de carte, la Cornèr Banque SA (ci-après «banque») établit au nom du demandeur (ci-après «titulaire» ou «titulaire de la carte principale») une ou plusieurs cartes de crédit (ci-après «carte principale» ou «carte»). Le titulaire de cette carte principale peut demander pour son/sa partenaire ou un membre de sa famille, sous sa responsabilité, une ou plusieurs cartes partenaire (ci-après «carte partenaire» ou «carte»). Au cas où le partenaire ou le membre de la famille est lui aussi solvable au moment de l'émission de la carte, on pourra, sur demande, émettre en sa faveur une carte partenaire avec une limite de dépenses propre et un décompte mensuel séparé. Dans une telle hypothèse, le partenaire ou le membre de la famille en question sera dénommée «titulaire de la carte partenaire». Dans le cas contraire, on émettra en faveur du partenaire ou du membre de la famille une carte partenaire, dont les achats et toutes les transactions seront débités directement au titulaire de la carte principale. Dans ce cas, le partenaire ou le membre de la famille sera dénommé «procurateur».

Utilisation de la carte/décompte mensuel/responsabilité: le titulaire, le titulaire de la carte partenaire et le procurateur reconnaissent l'exactitude du montant des transactions effectuées avec la carte principale et/ou carte partenaire (avec ou sans code NIP personnel) ou avec les indications de la carte (même sans signature et sans utilisation du code NIP) et autorisent expressément et irrévocablement la banque à verser les montants résultant de ces transactions au partenaire commercial affilié ou à la banque habilitée. La banque rejette toute responsabilité pour les opérations commerciales conclues en utilisant la carte. Le titulaire de la carte principale et le titulaire de la carte partenaire **répondent solidairement** envers la banque – c'est-à-dire chacun individuellement et pour le tout – du paiement de la cotisation annuelle et de toutes les obligations découlant de l'utilisation de la carte et des présentes Conditions Générales. Le titulaire de la carte principale répond en plus du paiement de la cotisation annuelle et de toutes les obligations découlant de l'utilisation de la carte partenaire du procurateur et des présentes Conditions Générales.

Intermédiation en assurance et protection des données: le titulaire et le titulaire de la carte partenaire ainsi que le procurateur prennent note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Leurs données sont traitées en toute confidentialité. Pour leur conservation et leur traitement, la banque tient compte des dispositions de la législation en matière de protection des données. Dans la mesure où cela est autorisé par la législation suisse et où une protection des données en bonne et due forme est garantie, la banque peut charger un tiers, en Suisse, de traiter la demande de carte et d'assurer le déroulement de l'émission de carte et des transactions. Les données personnelles, mises à disposition dans le cadre des assurances, peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe Cornèr Banque SA dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à pays tiers est également possible, dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation en matière de protection des données applicable) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Le titulaire, le titulaire de la carte partenaire et le procurateur prennent également note qu'ils disposent de droits à l'information, conformément à la législation en matière de protection des données, et qu'ils peuvent, dans certaines circonstances, exiger la correction, le blocage ou la suppression de certaines données enregistrées par la banque.

Droit applicable et tribunal compétent: tous les rapports juridiques du titulaire, du titulaire de la carte partenaire et du procurateur avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour le titulaire, le titulaire de la carte partenaire et le procurateur domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le titulaire ou le titulaire de la carte partenaire ou le procurateur auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.

Extrait – Édition 01.2016

Accord d'option de crédit entre la Cornèr Banque SA, Via Canova 16, 6901 Lugano (ci-après «la banque») et le titulaire de la carte

1. Option de crédit/intérêts

L'option de crédit donne au titulaire d'une carte principale ou partenaire (ci-après «titulaire») la possibilité de payer par mensualités le montant justifié sur le décompte mensuel correspondant pour des transactions effectuées au terme du délai d'annulation (voir point 3 ci-dessous). La banque doit recevoir 5 % du solde total reporté sur le décompte, mais au moins CHF 100, avant la date indiquée sur le décompte mensuel. Les arriérés éventuels s'ajoutent au montant dû et doivent être payés immédiatement. Si, à la date en question, la banque n'est pas en possession de ce montant ou que ce montant est inférieur au minimum prévu, le titulaire est considéré, sans autre forme de préavis, comme étant en demeure de payer le solde total, avec toutes les conséquences juridiques correspondantes. Avec la demeure du titulaire vient immédiatement à échéance également le solde d'éventuels autres décomptes mensuels libellés au nom du même titulaire. D'éventuels dépassements de la limite de dépenses doivent être immédiatement payés. Les intérêts annuels calculés sur les arriérés sont de 15 % au maximum (art. 14 de la loi sur le crédit à la consommation); le taux d'intérêt maximal appliqué est fixé par le Département fédéral de justice et de police (DFJP). Tout paiement partiel est tout d'abord imputé au paiement des intérêts dus.

2. Examen de la capacité de contracter un crédit/limite de dépenses/limite globale

La limite de dépenses est fixée sur la base de l'examen de la capacité du titulaire à contracter un crédit, et est communiquée à ce dernier en même temps qu'une copie de ce document et la carte de crédit lui sont envoyées. Cette limite de dépenses représente au plus 15 % (pour les cartes Classic) ou 20 % (pour les cartes Gold) du revenu annuel mentionné dans la demande de carte, ou une fraction de ces pourcentages. En règle générale, le montant maximum est limité à CHF 10'000 (pour les cartes Classic) ou à CHF 90'000 (pour les cartes Gold).

L'examen de la capacité de contracter un crédit se fait sur la base des informations indiquées par le titulaire dans la demande de carte. D'autres informations (relatives à l'adresse en vigueur, à la solvabilité aux curatelles éventuelles) peuvent être recueillies auprès de l'employeur, des banques et des autorités publiques (offices des poursuites, contrôles des habitants, autorité de protection des adultes) et, en particulier, auprès du Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) et de la Centrale d'information de crédit (ZEK).

La limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte principale s'étend comme limite globale également à toutes ses cartes principales et aux cartes partenaire du/des procurateur/-s dans ce sens que les utilisations faites de ces cartes dans leur totalité ne peuvent dépasser cette limite. De la même manière, la limite de dépenses fixée pour le titulaire de la carte partenaire s'applique également à toutes ses cartes partenaire. La banque se réserve le droit de modifier à tout moment la limite de dépenses au moyen d'une communication écrite au titulaire. L'utilisation de la carte au-delà de cette limite est illicite; reste réservée l'obligation du titulaire de rembourser immédiatement les dépassements de la limite de dépenses dans leur intégralité. Le titulaire se doit d'informer immédiatement la banque en cas de dégradation de sa situation économique.

3. Annulation et résiliation

Le titulaire a le droit d'annuler par écrit ce contrat de crédit dans les 14 jours qui suivent la réception des cartes demandées. La banque a le droit de résilier à tout moment par écrit l'option de crédit demandée dans un délai de 30 jours. Du reste, le présent contrat de crédit prend fin au terme du contrat de carte de crédit.

4. Divers

Toutes les modifications au présent contrat de crédit doivent être mises par écrit. D'ailleurs, les Conditions Générales qui s'appliquent respectivement aux cartes Classic et Gold Visa et MasterCard® de la Cornèr Banque SA sont envoyées au titulaire en même temps qu'une copie de la demande de carte et la carte (disponibles à l'adresse comercard.ch ou possibilité de les commander au +41 91 800 41 41).

Édition 01.2016

Extrait du récapitulatif des prix, des intérêts et des frais

| Cartes de crédit Classic et Gold Visa/MasterCard® – Cotisation annuelle | Classic (Traditional, Zoom, Futuro, Cancellara, Rolf Knie, Art Collection, Access, Fairtransplant) | Gold (Traditional, Fairtransplant) | Miles & More Classic | Miles & More Gold | Ferrari Fan Card Classic | Corto Maltese Classic | Lady Classic | British Airways Classic | British Airways Gold | Cartes de crédit Co-Branded* Classic | Cartes de crédit Co-Branded* Gold |
|---|--|------------------------------------|----------------------|-------------------|--------------------------|-----------------------|--------------|-------------------------|----------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| Cartes principales | CHF 100 | CHF 190 | CHF 140 | CHF 220 | CHF 150 | CHF 100 | CHF 120 | CHF 140 | CHF 220 | de CHF 0 jusqu'à CHF 800 | de CHF 0 jusqu'à CHF 800 |
| Cartes partenaire bénéficiant d'un revenu propre | CHF 50 | CHF 100 | CHF 85 | CHF 130 | – | – | CHF 60 | CHF 85 | CHF 130 | | |
| Cartes partenaire ne disposant pas d'un revenu propre | CHF 25 | CHF 50 | CHF 85 | CHF 130 | CHF 75 | CHF 25 | CHF 60 | – | – | | |
| Finance d'adhésion unique cartes principales | – | CHF 150 | – | CHF 150 | – | – | – | – | CHF 150 | – | CHF 150 |

| Cartes prépayées Visa/MasterCard® | Reload, Zoom, Futuro, Cancellara, Access, Corto Maltese | Ferrari Fan Card | Lady | Cartes prépayées Co-Branded* | easyTravel |
|-----------------------------------|---|------------------|--------|------------------------------|-----------------------|
| Cotisation annuelle | CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans) | CHF 75 | CHF 60 | de CHF 0 jusqu'à CHF 500 | CHF 35/EUR 25/ USD 30 |

Extrait – Édition 01.2016

Récapitulatif complet: comercard.ch/fi/prx

* Liste et prix des cartes de crédit et des cartes prépayées Co-Branded: comercard.ch/fi/prx